



3 Grand'Rue  
86320 PERSAC

**Téléphone** 05 49 48 47 15  
**Fax** 05 49 48 44 93  
**Mail** persac@cg86.fr

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Jeudi 14 AVRIL 2016 à 20 h 00, à la Mairie

*Sous réserve d'approbation au prochain conseil.*

Date d'envoi des convocations : *8 avril 2016.*

### Étaient présents :

Serge **BEGOIN**, Jean-Luc **COIFFARD**, Guy **DEGREFF**, Frédéric **FAUCHARD**, Anne **LAURENT**, Patricia **RAVAILLAULT**, Régis **SIROT**, Christophe **REGEON**, Gilles **THOMAS**, Gaëtan **HOCHART**, Gontrand **DELASSUS**, Hélène **DEGREFF**.

### Étaient excusés :

Isabelle **KESTEMAN** a donné pouvoir à Serge **BEGOIN**  
Mailys **CHABRUN** a donné pouvoir à Patricia **RAVAILLAULT**

Absent : Timothy **KING**

.....

### ▷ Ordre du jour :

- Secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu de la séance du 10 mars 2016

### *Administration :*

- Démission d'un adjoint
- Election d'un nouvel adjoint
- Convention avec Insurance Risk Management (Monsieur PINEAU) pour la renégociation des contrats d'assurances
- Autorisation d'incinération de souches des tickets de pêche
- Dérogation de préavis pour le locataire d'un studio
- Convention avec la MJC 21 pour la « Fête du Pain » avec participation financière communale

### *Technique :*

- Choix du peintre pour le ravalement de façade de la Mairie
- Choix du maçon pour l'entourage du pavillon « 11 rue de la Croix Génie »
- Travaux Centre d'Accueil

### *Questions diverses :*

- Courrier de l'agence régionale de la santé pour la reprise du cabinet de Kinésithérapeute
- Aménagement Place de la Résidence des Chênes

### *Tour de table*

## Début de la séance 20 h 00.

Est nommé secrétaire de séance : **Gontrand DELASSUS**

**Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 mars 2016 est approuvé à l'unanimité.**

### **Démission d'un adjoint**

Monsieur Gaëtan HOCHART a présenté sa démission de ses fonctions d'adjoint à Madame la Préfète le 20 février. Cette dernière l'a accepté en date du 03 mars 2016.

Cependant, il reste conseiller municipal et garde la gestion du site internet.

La délégation qu'il a auprès de la Commission Local d'Information de Civaux est annulée, il sera remplacé par Gontrand DELASSUS.

*Accord du Conseil Municipal à l'unanimité. Délibération*

### **Election d'un nouvel adjoint**

Suite à la démission de Monsieur HOCHART, il convient de le remplacer.

Une candidature a été déclarée en la personne de Monsieur DELASSUS Gontrand.

Un vote à bulletin secret a été réalisé : 12 POUR, 1 NUL, 0 CONTRE et 1 ABSTENTION.

*Après vote du conseil, Monsieur DELASSUS est élu en tant que 3<sup>ème</sup> adjoint et prend en charge la communication en collaboration avec Gaëtan HOCHART. Délibération.*

*Accord du Conseil Municipal à l'unanimité, pour l'instauration de l'indemnité de fonction d'un nouvel adjoint. Délibération*

### **Convention avec Insurance Risk Management (Monsieur PINEAU) pour la renégociation des contrats d'assurances**

Le Maire propose de signer la convention entre la Mairie et M. PINEAU Consultant Marché Publics d'Assurances afin de pouvoir renégocier les contrats d'assurances. Pour cette prestation Monsieur PINEAU demande à la Mairie un premier acompte de 1 260.00€ sur les 3 000€ d'honoraires.

*Accord du Conseil Municipal à l'unanimité. Délibération*

### **Autorisation d'incinération de souches des tickets de pêche**

La commune a changé ses tarifs de pêches en janvier 2016. Les carnets de pêche « hors canton » doivent être incinérés car ils n'ont plus lieu d'être. A la demande de la trésorerie il convient de prendre une délibération.

*Accord du Conseil Municipal à l'unanimité. Délibération*

### **Dérogation de préavis pour le locataire d'un studio**

Un locataire a informé par courrier en date du 15 mars 2016 qu'il quittait pour raison médicale, le logement « 5 cité de la Croix Génie - apt N°5 ». Il a demandé une réduction d'un mois sur le préavis pour laquelle l'avis du conseil municipal est requis. Ce logement a été repris par un nouveau locataire dès le 1<sup>er</sup> avril 2016.

*Le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord pour arrêter la location à compter du 1<sup>er</sup> avril. Délibération.*

### **Convention avec la MJC 21 pour la « Fête du Pain » avec participation financière communale**

Dans le cadre d'une action autour des Arts de la Rue portée par la MJC21 de Lussac-les-Châteaux pour la saison 2016, une convention est proposée pour la représentation d'un spectacle « Gaspar » de la compagnie « Troi d'abord » qui aura lieu en plein air au cœur du hameau de la Crouzette. Ce divertissement sera diffusé le dimanche 16 octobre 2016 à 15h00 lors de « la fête du pain » organisée par la Maison Pour Tous.

Le maire rappelle que la commune de Persac participerait à hauteur de 1.000 €, par convention avec la MJC 21, à la production de ce spectacle.

Le maire propose au conseil de l'autoriser à signer cette convention.

*Accord du Conseil Municipal à l'unanimité. Délibération*

### **Choix du peintre pour le ravalement de façade de la Mairie**

Etant donné la vétusté de la façade de la mairie Mr BEGOIN Serge propose le ravalement des façades « côté rue » et « côté entrée ». Deux devis ont été établis.

La couleur des façades sera d'une couleur locale dans les tons « sable », dans le respect des recommandations des architectes des bâtiments de France.

Une déclaration préalable sera déposée.

*Le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord pour le devis EURL PEINTURE LUSSACOISE d'un montant de 8459.85 € HT (10 151.82€ TTC). **Délibération***

Serge BEGOIN propose l'installation d'un écriteau « MAIRIE » sur la façade « côté rue » pour faciliter le repérage de la mairie. Le Maire propose également la mise en place d'un panneau dynamique, le lieu reste encore à définir.

### **Choix du maçon pour l'entourage du pavillon « 11 rue de la Croix Génie »**

Afin de réaliser l'entourage du pavillon « 11 rue de la Croix Génie » deux devis ont été établis.

*Le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord pour le devis EURL Compain Aurélien d'un montant de 12693.99 € HT (13963.39€ TTC), répondant au mieux au cahier des charges. **Délibération***

### **Travaux Centre d'Accueil**

Monsieur le Maire et Isabelle KESTEMAN propose la fusion des studios 7 et 8 pour en faire un T3 afin de répondre à un plus grand nombre de demandes. Trois artisans sont missionnés pour deviser.

Le logement pourra accueillir des personnes à mobilité réduite.

Il n'y aura pas besoin de permis de construire. Les travaux sont prévus pour la rentrée prochaine.

Le Conseil Municipal approuve le projet. La commission bâtiment étudiera le dossier.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Courrier de l'agence régionale de la santé pour la reprise du cabinet de kinésithérapeute**

Un courrier de l'agence régional de la santé nous a été envoyé afin de répondre à nos questions quant aux aides pour l'installation d'un masseur-kinésithérapeute par les collectivités territoriales.

Le bassin de vie de Lussac-les-Châteaux étant une zone très sous dotée en masseurs-kinésithérapeutes, les collectivités territoriales et leur groupement peuvent attribuer des aides destinées à favoriser l'installation ou le maintien des professionnels de santé.

### **Aménagement Place de la Résidence des Chênes**

Installation d'un banc et de jeux pour enfants, nombreux dans cet ilot.

Il faudra prêter attention aux obligations réglementaires au niveau du sol quant à l'installation des jeux, pour la sécurité des enfants.

Les élus sont favorables à cette initiative.

## TOUR DE TABLE

*\*Guy DEGREEF :*

- informe que le chemin de Grenaudière et le gué sont dégradés par la pluie, les tracteurs et les nombreux véhicules qui y circulent de plus en plus. Depuis qu'ils ont été restaurés, les parapets du pont de la Bussière (RD 12) sont trop hauts et ne permettent plus le passage de gros engins agricoles, ce qui engendre plus de circulation sur le chemin de la Grenaudière. Ce chemin doit être réparé régulièrement. Régis SIROT avertit qu'il faut prêter attention à la réglementation, considérant que la structure de cet ouvrage s'apparente à un gué.  
-signale également l'urgence de refaire la peinture de la salle des fêtes ainsi que son insonorisation. La commission des bâtiments travaillera sur le dossier dans sa globalité.

*\*Gaëtan HOCHART :*

- rapporte qu'une partie des Persacois regrette la non diffusion sur le journal des comptes rendus de conseil.

*\*Gontrand DELASSUS :*

-informe qu'une gazette paraîtra en juin 2016 et que la carte du chemin de l'Epine y figurera. Il lance un avis aux personnes qui souhaitent y déposer un article.

*\*Jean-Luc COIFFARD*

- signale qu'il y a un décaissement devant l'arrêt de bus de la « Gare » sur la RD 12.

*\*Christophe REGEON :*

-demande une explication sur le courrier donné aux parents d'élèves concernant le transport scolaire à l'arrêt place de la mairie à Persac.

Ce courrier a été donné dans le but d'informer sur les consignes de sécurité.

*\*Régis SIROT :*

-fait part de la réouverture du chemin de l'Epine, des Fioux jusqu'à St-Jean. Toutefois, il n'est pas encore totalement praticable. Un travail est en cours en collaboration avec la commune de Nérignac afin de créer une continuité à cet itinéraire en direction de Nérignac et Favard via les Champs.

**Fin de la séance à 22h30**